

222C1529
FR0012789949-FS0457

17 juin 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

EUROPCAR MOBILITY GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 juin 2022, la société de droit de l'Etat du Delaware Diameter Capital Partners LP¹ (C/O Corporation Service Company, 251 Little Falls Drive, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 juin 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROPCAR MOBILITY GROUPE et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte l'apport de la totalité des actions EUROPCAR MOBILITY GROUP détenues par le déclarant dans le cadre de l'offre publique d'achat visant les actions EUROPCAR MOBILITY GROUP initiée par la société Green Mobility Holding S.A.².

¹ Contrôlée par MM. Scott Goodwin et Jonathan Lewinsohn, lesquels ne détiennent aucun titre de la société EUROPCAR MOBILITY GROUP.

² Cf. notamment D&I 222C1484 du 15 juin 2022.